

DOSSIERS DE SOCIETE

Les personnes morales doivent obligatoirement constituer auprès de l'OPT NC un « dossier de société » permettant de :

- Prouver leur existence ;
- Établir qu'elles ont été créées en conformité avec les lois et règlements ;
- Désigner la ou les personnes physiques habilitées à les engager dans leurs rapports avec les tiers, donc avec l'OPT NC.

Ce dossier est constitué d'un ensemble de pièces justificatives décrites dans les deux tableaux ci-annexés.

Un dossier de société peut être déposé dans toute agence du réseau qui le fait suivre à l'agence principale chargée du contrôle, de la centralisation, de la saisie dans l'application informatique et, en cas de demande d'ouverture ou d'existence d'un compte financier CCP ou CNE, de sa transmission au Centre Financier.

Les dossiers de société constitués auprès de l'OPT NC servent de référence pour toutes les opérations des trois métiers : poste, services financiers et télécommunications.

Il convient donc d'apporter une attention toute particulière à la collecte des documents requis, afin d'éviter tout risque de contentieux et surtout d'erreur qui pourrait engager la responsabilité de l'office et de ses agents. En cas de difficulté, il convient de prendre l'attache du service des dossiers de l'agence principale.

Pièces à fournir : voir tableaux en annexe

A / DOSSIERS DE SOCIETE

NATURE	CONSTITUTION	CHANGEMENT DE REPRÉSENTANT LÉGAL	TRANSFERT SIÈGE SOCIAL	CHANGEMENT NATURE JURIDIQUE	CHANGEMENT DÉNOMINATION	FUSION	PROCÉDURE COLLECTIVE /MANDATAIRE JUDICIAIRE	DISSOLUTION	PROCURATION
artisans	inscription au Ridet + RM + pièce identité		Ridet ou RM		Ridet ou RM		annonce légale ou jugement de redressement ou de liquidation	attestation de radiation au Ridet ou au RM	procuration
commerçants	inscription au Ridet + extrait K-bis + pièce identité		Ridet ou extrait K-bis		Ridet ou extrait K-bis		annonce légale ou jugement de redressement ou de liquidation	certificat de radiation au registre du commerce ou au Ridet	procuration
société civile ou commerciale (SA, SARL, SNC, SAS, en commandite.)	Ridet + extrait k-bis + statuts (et PV *) + pièce identité	extrait k-bis ou annonces légales + (statuts ou PV **)	Ridet ou extrait K-bis ou annonces légales	Ridet ou extrait K-bis ou annonce légale	Ridet ou extrait k-bis ou annonce légale	extrait K-bis ou annonce légale	annonce légale ou jugement de redressement ou de liquidation	annonce légale ou certificat de radiation au registre du commerce ou au Ridet	procuration

NATURE	CONSTITUTION	CHANGEMENT DE REPRÉSENTANT LÉGAL	TRANSFERT SIÈGE SOCIAL	CHANGEMENT NATURE JURIDIQUE	CHANGEMENT DÉNOMINATION	FUSION	PROCÉDURE COLLECTIVE /MANDATAIRE JUDICIAIRE	DISSOLUTION	PROCURATION
prof. libérale (personne physique)	Ridet + attestation d'inscription sur le registre de « l'ordre », de « la chambre » ou de tout organisme officiel habilité à recevoir l'inscription ou certificat de patente délivré par l'inspecteur des contributions directes + pièce identité		Ridet				annonce légale ou jugement de redressement ou de liquidation	attestation de radiation du Ridet	procuration
syndicat de coté	Ridet + PV d'assemblée générale + pièce identité	PV d'assemblée générale	Ridet		Ridet			Attestation de radiation au Ridet	procuration
syndicat professionnel	Ridet + attestation de déclaration de dépôt des statuts ou modification éventuelle délivrée par la mairie + PV d'assemblée générale + pièce identité + statuts	attestation de déclaration de dépôt des statuts ou modification éventuelle délivrée par la mairie (statuts ou PV **)	attestation de modification des statuts délivrée par la mairie ou Ridet		attestation de modification des statuts délivrée par la mairie ou Ridet			Attestation de radiation au Ridet	procuration

NATURE	CONSTITUTION	CHANGEMENT DE REPRÉSENTANT LÉGAL	TRANSFERT SIÈGE SOCIAL	CHANGEMENT NATURE JURIDIQUE	CHANGEMENT DÉNOMINATION	FUSION	PROCÉDURE COLLECTIVE /MANDATAIRE JUDICIAIRE	DISSOLUTION	PROCURATION
associations	Ridet + publication au JONC + statuts (et PV *) + pièce identité	attestation de déclaration de dépôt des statuts ou modification éventuelle délivrée par le Haut-Commissariat ou publication au JONC + (statuts ou PV **)	Attestation délivrée par le Haut-Commissariat ou Ridet ou Publication au JONC		attestation de déclaration de modification des statuts délivrée par le haussariat ou Ridet ou publication au JONC		annonce légale ou jugement de redressement ou de liquidation	attestation de radiation du Ridet	procuration
comité d'entreprise	Ridet + statut ou règlement intérieur + PV+ pièce identité	statuts ou PV **	Ridet		Ridet			Attestation de radiation du Ridet	procuration

NATURE	CONSTITUTION	CHANGEMENT DE REPRÉSENTANT LÉGAL	TRANSFERT SIÈGE SOCIAL	CHANGEMENT NATURE JURIDIQUE	CHANGEMENT DÉNOMINATION	FUSION	PROCÉDURE COLLECTIVE /MANDATAIRE JUDICIAIRE	DISSOLUTION	PROCURATION
établissement enseignant libre ou établissement enseignant privé	Ridet + copie conforme de l'autorisation de fonctionnement délivré par le recteur+attestation du directeur de l'enseignement libre ou du président du CA désignant le chef de l'établissement + pièce identité	attestation du directeur de l'enseignement libre ou du président du CA désignant le chef de l'établissement	Ridet		Ridet			Attestation de radiation du Ridet	procuration
GIE	Ridet + extrait K-bis + statuts (et PV *) + pièce identité	k-bis + (statuts ou PV **)	k-bis ou Ridet ou PV de délibération		k-bis ou PV de délibération ou Ridet		annonce légale ou jugement de redressement ou de liquidation	annonce légale ou certificat de radiation au registre du commerce ou au Ridet	procuration
GDPL	récépissé de déclaration provinciale de création de GDPL+ Ridet + extrait K-bis + pièce identité	k-bis ou PV de délibération	k-bis ou Ridet ou PV de délibération		K-bis ou PV de délibération ou Ridet		annonce légale ou jugement de redressement ou de liquidation	annonce légale ou certificat de radiation au registre du commerce ou au Ridet	procuration

NATURE	CONSTITUTION	CHANGEMENT DE REPRÉSENTANT LÉGAL	TRANSFERT SIÈGE SOCIAL	CHANGEMENT NATURE JURIDIQUE	CHANGEMENT DÉNOMINATION	FUSION	PROCÉDURE COLLECTIVE /MANDATAIRE JUDICIAIRE	DISSOLUTION	PROCURATION
établissement public	Ridet + arrêté de nomination publié au JONC + pièce identité	PV de délibération ou arrêté de nomination publié au JONC	PV de délibération ou Ridet		Ridet ou PV de délibération ou publication au JONC			Attestation de radiation du Ridet ou publication au JONC	procuration
collectivité publique	Ridet + acte de délégation de signature publié au JONC + pièce identité. Demande éventuelle ouverture CCP : visée par TPG voir BO 12 SF1 du 28/01/04	acte de délégation de signature publié au JONC + pièce identité	Ridet + délibération ou arrêté constatant le changement de siège social ou Ridet						procuration

Ridet : répertoire des entreprises et des établissements – RM : registre des métiers

* Un PV d'assemblée générale ou tout autre document doit être exigé s'il contient des indications complétant ou restreignant les statuts quant aux pouvoirs du ou des représentants légaux de la personne morale.

** Les Statuts ou PV d'assemblées doivent être exigés si le changement de représentant légal s'accompagne d'une modification de ses pouvoirs.

B / DOSSIERS DE SOCIETE (tableau « lettres »)

NATURE	CONSTITUTION	CHANGEMENT DE REPRESENTANT LEGAL	TRANSFERT SIEGE SOCIAL	CHANGEMENT NATURE JURIDIQUE	CHANGEMENT DENOMINATION	FUSION	PROCEDURE COLLECTIVE/ MANDATAIRE JUDICIAIRE	DISSOLUTION	MANDATAIRE
artisans	A + B + PI		A ou B		A ou B		C ou D	E ou T	F
commerçants	A+G + PI		A ou G		A ou G		C ou D	E ou H	F
société civile ou commerciale	A+G + J (et K*) + PI	G ou C + (J ou K**)	A ou G ou C	A ou G ou C	A ou G ou C	G ou C	C ou D	C ou H ou E	F
prof. libérale (personne physique)	A+I + PI		A				C ou D	E	F
syndicat de copropriété	A+ K + PI	K	A		A			E	F
syndicat professionnel	A + L + PI + K + J	L + (J ou K**)	L ou A		L ou A			E	F
associations	A+ N + J (et K*) + PI	M ou N + (J ou K**)	M ou A ou N		M ou A ou N		C ou D	E	F
comité d'entreprise	A+J ou S + K + PI	(J ou K**)	A		A			E	F
établissement enseignement libre ou privé	A+O+P + PI	P	A		A			E	F
GIE	A+G + J (et K*) + PI	G + (J ou K**)	G ou A ou K		G ou K ou A		C ou D	H ou E ou C	F

NATURE	CONSTITUTION	CHANGEMENT DE REPRESENTANT LEGAL	TRANSFERT SIEGE SOCIAL	CHANGEMENT NATURE JURIDIQUE	CHANGEMENT DENOMINATION	FUSION	PROCEDURE COLLECTIVE/ MANDATAIRE JUDICIAIRE	DISSOLUTION	MANDATAIRE
GDPL	Q+ A + G + PI	G ou K	G ou A ou K		G ou K ou A		C ou D	H ou E ou C	F
établissement public	A + R + PI	K ou R	K ou A		A ou K ou N			E ou N	F
collectivité publique	A + R + PI Dde ouv CCP : visée / TPG voir BO 12SF1	R + PI	A + U						F

Ridet : répertoire des entreprises et des établissements – RM : registre des métiers

* Un PV d'assemblée générale ou tout autre document doit être exigé s'il contient des indications complétant ou restreignant les statuts quant aux pouvoirs du ou des représentants légaux de la personne morale.

** Les Statuts ou PV d'assemblées doivent être exigés si le changement de représentant légal s'accompagne d'une modification de ses pouvoirs.

C / LEGENDE

- A inscription au RIDET de moins de 3 mois
- B certificat d'immatriculation au répertoire des métiers de moins de 3 mois.
- C journal d'annonces légales
- D jugement de redressement ou de liquidation.
- E certificat de radiation au RIDET
- F procuration originale signée par un représentant légal
- H certificat de radiation au registre du commerce
- G extrait K-bis délivré par le greffe du tribunal de commerce datant de moins de trois mois
- H certificat de radiation au registre du commerce
- I attestation d'inscription sur le registre de « l'ordre », de « la chambre », ou de tout organisme officiel habilité à recevoir l'inscription ou certificat de patente (délivré par le service des contributions diverses à condition que cette pièce mentionne l'activité exercée)
- J statuts (***)
- K procès-verbal original de délibération, d'assemblée ou d'élection certifié conforme par le représentant légal (***)
- L attestation de déclaration de dépôt des statuts ou modifications éventuelles délivrées par la mairie
- M attestation de déclaration de dépôt des statuts ou modifications éventuelles délivrées par le Haut-Commissariat
- N publication au journal officiel
- O autorisation de fonctionnement délivrée par le recteur
- P attestation du directeur de l'enseignement libre ou du président du conseil d'administration désignant le chef d'établissement (***)
- Q récépissé de déclaration provinciale de création de GDPL
- R arrêté de nomination publié au journal officiel ou acte de délégation de signature publié au journal officiel
- S règlement intérieur
- T attestation de radiation au répertoire des métiers
- U délibération ou arrêté constatant le changement de siège social

(***) Les documents J, K et P doivent être certifiés conformes à l'original par le représentant légal ou une personne habilitée (et non par l'agent